

ÉTUDE DES MATIÈRES INERTES RECYCLÉES A LA RÉUNION EN 2024

Mission gestion des déchets du BTP - CER BTP

Les objectifs de l'observatoire :

- **Constituer un outil de connaissance** : disposer d'informations fiables sur la consommation de graves recyclées.
- **Evaluer la politique de sensibilisation** menée par la CER BTP

Les recycleurs interrogés :

- STS
- VALORUN
- TERALTA
- Entreprise ROBERT

Cette enquête est exhaustive sur la consommation des matières inertes recyclées.

A contrario, les données relatives aux entrants sont ici non exhaustives car seuls les recycleurs participent à cette enquête (données manquantes : déchets inertes accueillis par l'ensemble des carrières de l'île).

Le secteur du BTP génère plus de 213 millions de tonnes de déchets par an en France. (Donnée ADEME 2020)

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe un objectif de valorisation de 70 % des déchets du BTP en 2020.

⇒ **Taux de valorisation à la Réunion en 2021 : 61 %.**

LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

À La Réunion, le secteur du BTP a généré environ 2,3 millions de tonnes de déchets en 2022 (*chiffre de l'observatoire des déchets du BTP - Édition 2022*). Sur ce gisement total, plus de 90 % sont des déchets que l'on qualifie d'inertes. Ils ne se décomposent pas, ne produisent aucune réaction chimique, physique ou biologique importante, et possèdent un fort potentiel en termes de recyclage.

Afin de recycler ces déchets et de trouver des alternatives à l'utilisation de la ressource naturelle, le secteur du BTP réunionnais s'est donc lancé dans la production de matériaux de type graves issus du recyclage des déchets inertes du BTP.

L'Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux de construction (UNICEM La Réunion) estime que le besoin en granulats à l'échelle du territoire réunionnais s'élève à 5,5 millions de tonnes par an. Soit 15 kg de granulats par jour par habitant afin de garantir le développement de La Réunion et l'entretien des infrastructures.

Toutes ces raisons font que la CER BTP et ses partenaires se sont lancés dans un travail de promotion de l'utilisation des matériaux recyclés à La Réunion. Le groupe de travail « matériaux recyclés » est à l'origine du guide « Utilisation des déchets recyclés pour le BTP à La Réunion » réalisé par le BRGM. Ce guide, qui s'adresse à l'ensemble des intervenants de l'acte de construire, a pour objectif de donner un cadre pour l'utilisation des matériaux recyclés à partir des déchets produits dans le BTP, sans pour autant nuire à la qualité des ouvrages et de l'environnement.

La CER BTP a mis en place en 2013 un outil de suivi de la consommation de granulats recyclés à La Réunion afin d'évaluer les effets de la politique de sensibilisation sur la consommation de ces matériaux issus du recyclage des déchets.

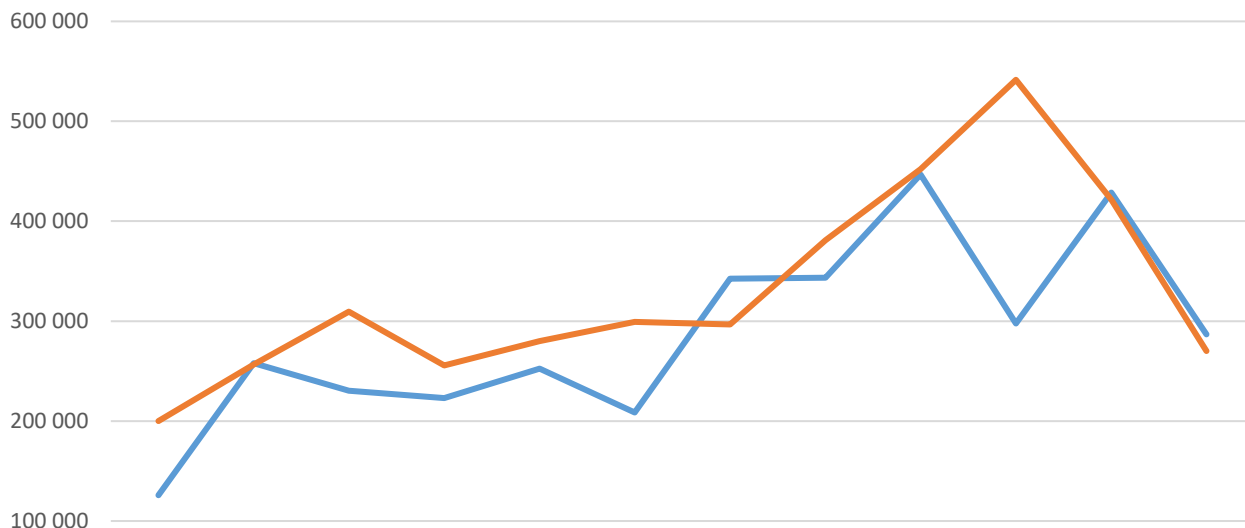
Dans la poursuite du travail engagé, trois fiches présentant les matériaux recyclés ont été élaborées par la CER BTP en 2017 afin de vulgariser l'utilisation de produits issus du recyclage des graves inertes, agrégats d'enrobés et pneumatiques.

Afin d'encourager le recours aux matériaux recyclés, la CER BTP continue à diffuser des newsletters ou organiser des sessions d'information sur la thématique.



ÉVOLUTION DES ENTRANTS ET DE LA CONSOMMATION DES MATIÈRES INERTES DEPUIS 2013

Flux de matières (2013-2024)



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
— CAPTEES	125 761	257 872	230 227	223 044	252 552	208 679	342 504	343 577	446 699	297 716	428 551	286 836
— ECOULEES	199 974	256 726	309 434	255 779	279 989	299 263	296 571	380 791	451 911	541 528	421 731	269 998

— CAPTEES — ECOULEES

Ce graphique retrace l'évolution des entrants et de la consommation des matières inertes depuis la mise en place du suivi trimestriel des matériaux inertes recyclés (2013) par la CER BTP.

En 2024, les matières captées et écoulees ont connu une baisse significative par rapport à 2023, avec des diminutions avoisinant un tiers. Cette diminution montre que la situation du BTP à La Réunion se dégrade.



Définitions

Matières captées : sont considérés comme matières captées, tous les déchets inertes entrants sur les installations ayant une activité de recyclage d'inertes.

Matières écoulees : sont considérés comme matières écoulees, les granulats recyclées vendus par les recycleurs.



LES ENTRANTS ET LA CONSOMMATION DE MATIÈRES INERTES A LA RÉUNION

1. LES ENTRANTS DE DÉCHETS INERTES

Les déchets concernés par ce type de recyclage sont les déchets inertes : matériaux inertes issus de terrassement ou de chantiers de démolition/réhabilitation : bétons armés et non armés, gravats, carrelages...

En 2024, 286 836 tonnes de déchets inertes ont été captés par les filières légales de traitement de déchets. Ce chiffre représente environ **13 % du gisement captable** (estimation CER BTP).

Les matériaux de terrassement représentent 32% des déchets récupérés par les installations. Les déchets d'enrobés et les béton non armés, carrelages et céramiques représentent respectivement 21% et 20%.

Le tableau suivant présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2024 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2023 :

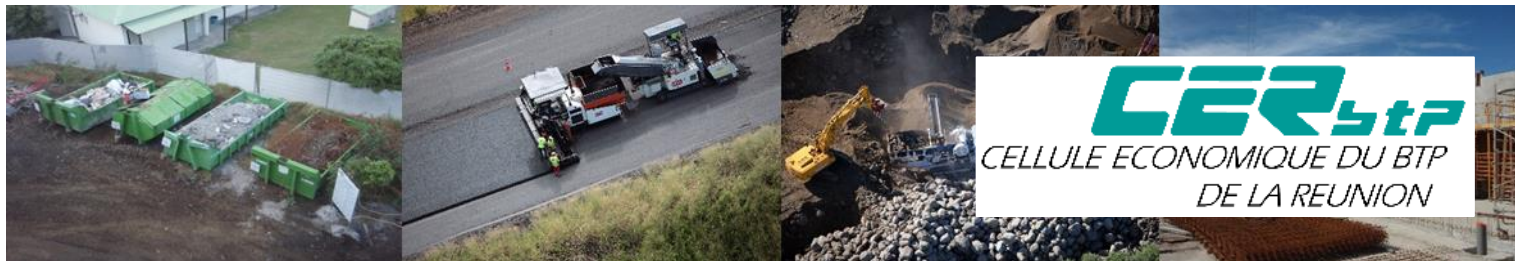
Type de déchets	Quantité de déchets inertes réceptionnée en 2024 (Tonne)				Tonnage 2024	Part de marché	Tonnage 2023	évolution (2024/2023)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4				
Matériaux de terrassement	31 512	21 937	26 628	15 228	95 305	32%	65 904	45%
Bétons non armés, céramiques, carrelages	23 966	11 957	12 976	10 314	59 213	20%	149 322	-60%
Enrobé	12 239	14 000	17 132	18 960	62 331	21%	106 950	-42%
Bétons armés	4 006	3 862	4 231	3 968	16 067	5%	31 118	-48%
Déchets cités en mélange	681	4 299	2 590	2 531	10 101	3%	11 550	-13%
Autres (verre, ...)	6 504	10 527	7 452	19 336	43 819	15%	63 707	-31%
TOTAL	78 908	66 582	71 009	70 337	286 836	100%	428 551	-33,1%



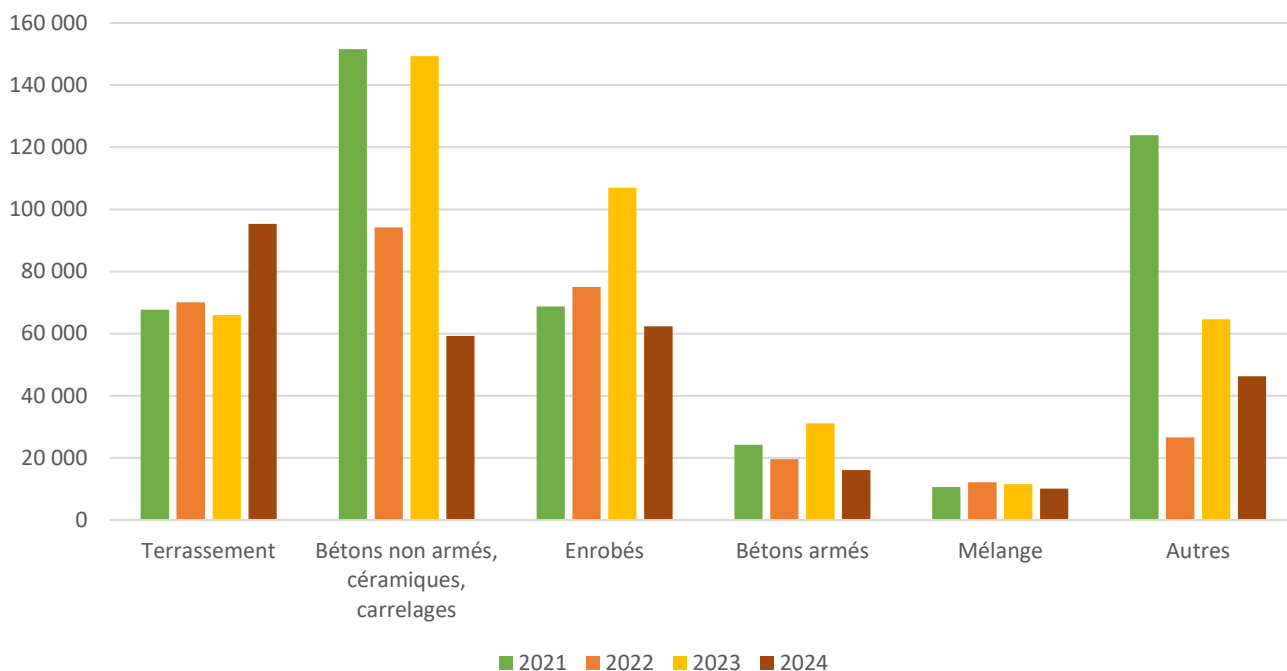
Définition

Gisement captable : sont considérés comme gisement captable, la quantité totale de déchets inertes produit par le secteur du BTP qui pourraient être collectés et valorisés dans un territoire donné. Autrement dit, c'est le potentiel de récupération d'une ressource (*ici déchets inertes*), en fonction des infrastructures et des dispositifs de tri en place.

Matières écoulees : sont considérés comme matières écoulees, les granulats recyclées vendus par les recycleurs.



Evolution des quantités entrantes sur les installations par catégorie de matériaux

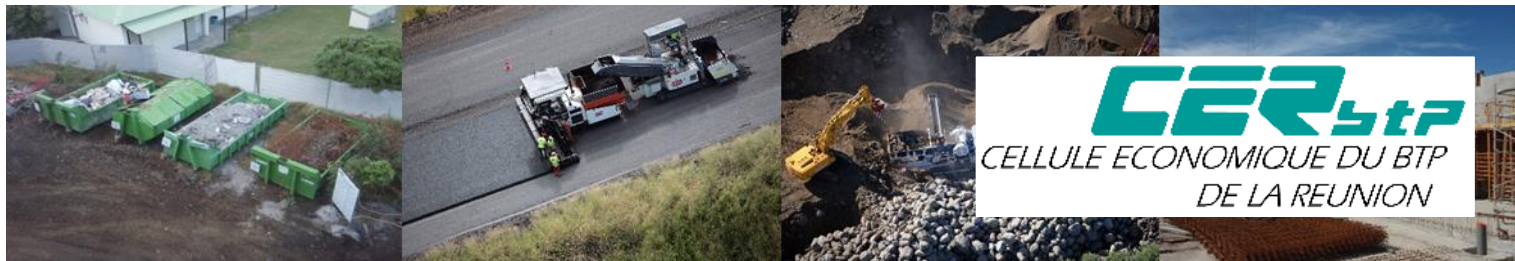


Entre 2021 et 2024, les matériaux de terrassement restent les plus collectés, atteignant 95 Kt en 2024, soit une augmentation de 45 % par rapport à 2023.

À l'inverse, plusieurs types de déchets enregistrent des baisses significatives :

- Les bétons non armés, céramiques et carrelages chutent de 149 Kt en 2023 à 59 Kt en 2024, soit une diminution de 60 %.
- La collecte des déchets d'enrobé diminue fortement, passant de 106 Kt à 62 Kt, soit une baisse de 42 %.
- Les bétons armés voient leur collecte réduite de moitié, de 31 Kt à 16 Kt en une année.
- La catégorie « autres », recule de plus de 30 %, passant de 64 Kt à 46 Kt.
- Enfin, la collecte des déchets en mélange diminue progressivement, atteignant 10 Kt en 2024 contre 11 Kt l'année précédente.

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).



2. LA CONSOMMATION DE GRAVES RECYCLÉES

En 2024, la consommation de matériaux recyclés s'élève à 269 998 tonnes. Elle a diminué de 36 % par rapport à 2023, ce qui représente 151 Kt de moins.

Le tableau suivant présente l'évolution trimestrielle du marché sur l'année 2024 ainsi que l'évolution de celui-ci par rapport à 2023 :

Type de déchets	Quantité de déchets inertes écoulee en 2024 (Tonne)				Tonnage 2024	Part de marché	Tonnage 2023	Evolution (2024/2023)
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4				
Graves recyclées 0/80	24 390	27 381	27 175	23 140	102 086	19%	186 071	-45%
Graves recyclées 0/31,5	11 370	14 733	10 190	2 452	38 745	7%	64 487	-40%
Graves recyclées 0/20	2 688	2 086	938	1 815	7 527	1%	5 318	42%
Sables	7 947	10 577	6 925	7 089	32 538	6%	44 029	-26%
Autres	19 516	25 418	26 887	17 281	89 102	16%	121 826	-27%
TOTAL	65 911	80 195	72 115	51 777	269 998	100%	421 731	-36%



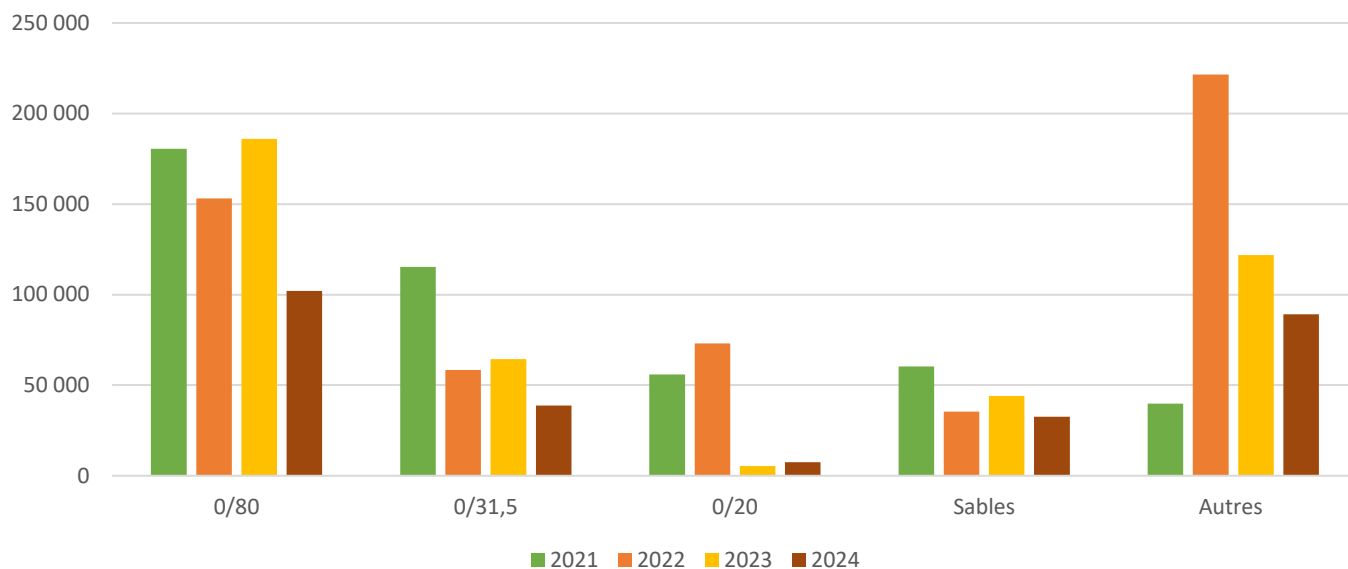
Définition

Graves recyclées : désignent des granulats obtenus par le recyclage de matériaux inertes du BTP, comme les bétons de démolition, les déchets d'enrobés et les céramiques. Elles sont utilisées principalement en travaux de terrassement et en infrastructures routières, offrant une alternative durable aux granulats naturels.

Consommation de matériaux recyclés : désigne l'utilisation de matériaux issus du recyclage, qui ont été mis sur le marché et commercialisés auprès des acteurs du BTP, de l'industrie ou d'autres secteurs. Elle correspond à la part de matériaux recyclés effectivement achetés et intégrés dans des projets de construction ou de fabrication.



Evolution de la consommation de graves recyclées par catégories entre 2021 et 2024



Après une légère hausse en 2023, la consommation de graves 0/80 diminue en 2024, enregistrant une baisse de 45 %. Son volume passant de 186 Kt en 2023 à 102 Kt en 2024. Cette granulométrie reste la plus prisée et représente 19 % des graves recyclés vendus à La Réunion.

La catégorie « autres » demeure le deuxième type de grave le plus vendu après la grave 0/80. Constituée de matériaux de remblais tels que les terres végétales, 10/20 remblai recyclé, 4/8 recyclé et 20/40 recyclé, elle enregistre une baisse de 27 % en 2024.

La grave 0/31,5 passe de 64 Kt en 2023 à 37 Kt en 2024, soit une diminution de 40 %. De son côté, la consommation de sables recyclés recule également, passant de 44 Kt à 32 Kt sur la même période.

Au contraire, la consommation de graves 0/20 recyclés progresse de 42 %, passant de 5 Kt en 2023 à 7 Kt en 2024. On constate que la grave 0/20 représente 1 % des matériaux de type grave vendus à La Réunion depuis 2023.

N.B : Cette étude est basée sur les déclarations des installations légales de traitement, sont exclus du périmètre de l'étude : les matériaux recyclés in situ (directement sur les chantiers).



CONCLUSION

Depuis plusieurs années, le secteur du BTP à La Réunion traverse une crise sans précédent. Tous les indicateurs économiques et sociaux sont dans le rouge, témoignant de la gravité de la situation et de ses répercussions sur les acteurs de la filière. Dès 2022, le secteur est confronté à de nombreuses difficultés.

Parmi les problèmes majeurs rencontrés, l'inflation et la hausse des coûts occupent une place centrale. En effet, ces enjeux économiques entraînent également des répercussions sociales et organisationnelles, aggravant l'état du secteur, notamment par la diminution des effectifs salariés et la baisse du nombre d'entreprises.

En parallèle, plusieurs indicateurs confirment le ralentissement persistant de l'activité. Le nombre de mises en chantier reste faible, traduisant une diminution des projets initiés. Quant aux carnets de commandes, ils peinent à se remplir, reflétant une dynamique économique en perte de vitesse.

Sur l'année 2024, plusieurs tendances ont pu être mises en évidence :

- **286 836 tonnes de déchets ont été captés par les filières légales de traitement.** La quantité de déchets inertes captée par les installations professionnelles et industrielles connaît une baisse par rapport à 2023. On enregistre **une diminution de 33 % par rapport à 2023**. Les déchets inertes captés par ces installations représentent 13 % du gisement captable.
- **269 998 tonnes de matériaux inertes recyclés ont été vendus** en 2024, soit une baisse de 36 % par rapport à 2023.

Afin de poursuivre l'atteinte des objectifs réglementaires, il est essentiel de continuer la sensibilisation des acteurs de la branche. D'autres leviers permettront également d'y contribuer, notamment le recours au réemploi des matériaux de construction et la réduction à la source.

Contact : Mission prévention et gestion des déchets du BTP
Tél. : 0262 40 28 25, emeline.techet@i-carre.net
CER BTP - www.btp-reunion.net

Avec le soutien financier de :

